



ÉTABLISSEMENT

Communauté de Communes
Thelloise (60)
7 avenue de l'Europe
60530 Neuilly-en-Thelle

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA
CONCURRENCE**

SERVICES

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de communes Thelloise

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006797300012

Code postal / Ville : 60530 Neuilly-en-Thelle

Groupement de commandes : Oui

Coordonnateur du groupement : Communauté de Communes Thelloise

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-005

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Monsieur le Président - Tél : +33 344269950 - Mail : contact@thelloise.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Situation juridique

- Lettre de candidature (formulaire DC1) ;

- Si le candidat ne fournit pas le DC1 :

•une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du code de la commande publique (excepté le cas envisagé à l'article L. 2141-3 3° du code précité : dès lors que le candidat admis à la procédure de redressement judiciaire bénéficie d'un plan de redressement, il ne peut pas être exclu de la procédure).

•Une déclaration sur l'honneur d'être en règle au regard des articles L.5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

-Déclaration du candidat (formulaire DC2) ;

-L'attestation que le candidat n'est pas en redressement judiciaire, ou la copie du jugement dans le cas contraire, notamment l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché.

-Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales :

•Attestation fiscale (liasse 3666),

•Attestation de vigilance de l'URSSAF ou équivalent

Les déclarations sur l'honneur peuvent être rédigées sur un même document et doivent être signées par la personne habilitée à engager la société.

Capacité économique et financière : •Déclaration du candidat concernant le chiffre d'affaires global ainsi que la part de celui-ci consacré aux services objets du marché pour les trois derniers exercices disponibles.

•Une attestation d'assurance RC et professionnelle en cours de validité

Capacités techniques et professionnelles : Garantie et capacité technique et professionnelle (la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen attestant de sa compétence à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat)

•Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;

•Présentation d'une liste des principales références dans les domaines de la consultation effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les références peuvent être prouvées par des attestations des destinataires ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique

•Certification de qualification professionnelle ou preuve par tout moyen de l'équivalence

•Certification amiante

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : **Mardi 27 mai 2025 - 17:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (accord-cadre uniquement) : Communauté de Communes Thelloise

Communes membres de la Communauté de Communes et adhérentes au groupement de commande

Critères d'attribution : Les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

1 - Valeur Technique (VT) : 40 points

2 - Prix (P) : 60 points

Total 100 points

Les modalités détaillées figurent dans le règlement de la consultation.

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Enlèvement et traitement des déchets issus des dépôts sauvages

Classification CPV : 90511300

Type de marché : Services

Lieu principal d'exécution : Communauté de Communes Thelloise (60)

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Non

Date d'envoi du présent avis

15 avril 2025